

**DELIBERATION N°2022-068**

L'an deux mille vingt-deux le 22 juin, les membres du comité syndical du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à Brionne (27 800) en réunion sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DELAPORTE, Président.

**Étaient présents : Titulaires :** BEAUDOUIN Laurent, BERNARD Jean-François, BEURIOT Valéry, BOUCHER Dominique, DAVID Jean-Luc, DELAMARE Frédéric, DELAPORTE Jean-Pierre, ENOS Jacques, FINET Pascal, LE BAILLIF Jacques, GENCE Claude, LEGROS Pierre, LEROUX Etienne, MALCAVA Didier, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PIQUENOT Olivier, PROVOST Jean Claude, ROCFORT Françoise, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, SZALKOWSKI Denis, VAGNER Marie-Lyne, VAN DEN DRIESSCHE André, VAN DUFFEL Christine, VILA Jean-Louis, VILLEY Cécile et VOSNIER Christian.

**Pouvoir :** LOUVEL Marilyne donne son pouvoir à DUTILLOY Brigitte, THIEBAULT Damien donne son pouvoir à M. Pécot.

**Suppléants votants :** CHAUVIERE Noel (suppléant de JEHANNE Éric), BOURLON DE ROUVRE Emmanuel (suppléant ROMERO Thierry), DORLEANS Jacques (suppléant de AUBOURG Jean), DUTILLOY Brigitte suppléante de DUONG Isabelle) LÉBOUCHER Alain (suppléant de DE ANDRES Carole) et GIRARD Jocelyne (suppléante de LÉBOCEY Véronique)

**Suppléant non-votant :**

**Étaient excusés :** AUGER Michel, DEFLUBE Fabienne, DOUVENOU Gérard, DIDTSCH Pascal, DUONG Isabelle, JEHANNE Éric DE ANDRES Carole, DONNET MOUSSEUX Aline, DUMESNIL Jean-François, LOUVEL Marilyne, MERCIER Damien, PRESLES Gwendoline, ROMERO Thierry, STAB Anne, TEMPERTON Joel, THIEBAULT Damien, TIHY André et VANHEULE Philippe.

**Absents :** AUBOURG Jean, DANNEELS Philippe, DEZELLUS Michel, DUFROY Maria, FONTAINE Alain, HOUSSARD Jean-Claude, HUNOST Sylvain, LÉBOCEY Véronique, LEVASSEUR Dominique, PIERRE Michel, MADELON Jean-Louis, ROBILLOT Philippe, SEYS Nicolas et VANDOOREN Bernard.

**Assistaient à la réunion :** PERSON Frédéric - Directeur Général des Services, Gilles MAROUARD - Responsable Exploitation, Nora GOSSET - Responsable Ressources Humaines, Sébastien FABRE - Responsable CETRAVAL, Méline FAUCHEUX - Responsable adjointe du CETRAVAL et Marlène CORDEY- Gestionnaire aux Affaires Générales.

Titulaires : .....	28	Suppléants votants : .....	5	Suppléant non-votant : .....	0
Pouvoirs : .....	2	Total votants : .....	35	Présents : .....	33

**Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 30.  
Date de la convocation : 14 juin 2022. Secrétaire de séance : LEGROS Pierre**

**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2021**

Vu l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que le Président d'un établissement public de coopération intercommunal doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Ayant entendu en séance la présentation du rapport par le Président,

**Les membres du Comité Syndical, ont eu l'honneur d'avoir délibéré et à l'unanimité, d'approuver le rapport d'activités 2021 du SDOMODE.**

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait, en attestation de la conformité

Jean-Pierre DELAPORTE

Président du SDOMODE

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que ce dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.*

